Compte Rendu du Conseil d'Ecole du mardi 12 mars 2024 à 18h00.

Ecole élémentaire Jules Bruant, Vaulnaveys-le-Haut

Membres du conseil d'école présents	**Représentants de la municipalité**	Lorine Baudoin (Première adjointe et élue en charge des écoles)
	Enseignants	Julien Gerôme, Marie Toutain, Alexandra Lator, Giliane Leuvrey, Nathalie Ronchietto, David Whitead, Gaëlle Pasturel, Stéphanie Callon, Mélanie Gazeau, Nathalie Pauthier, Jean Christophe Ribot, Marie Costa, Nathalie Gauze, Cécile Vittet.
	Représentants des parents d'élèves	Marjorie Mattei, Emilie Nier, Marine Floutier, Florent Lucatelli, Suzanne Albri, Farouka Jullien, Claire Viard, Anaïs Bourgeois, Hélène Lacroute, Camille Charles, Delphine Villeger, Delphine Pezet, Julie Douissard, Solène Berrodier, Sonia Rambaud, Sarah Cusanno, Marion Senechal
	DDEN	
Invités	Ryan Longo (Responsable des services périscolaires)	
Absents excusés	Mme Artigau (Inspectrice de l'Education Nationale), Philippe Faure (Elu) Mme Pezet (parent élue), Mr et Mme les membres du Rased.	

1) Effectifs.

- Etat des lieux.

L'école accueille actuellement 244 élèves dans 10 classes depuis le départ de 2 élèves (déménagement), soit une moyenne de 24,4 élèves par classe. La répartition des élèves par niveau est la suivante :

23/24	**CP**	**CE1**	**CE2**	**CM1**	**CM2**
	48	54	37	56	49

- Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2024.

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2024 sont de 243 élèves, soit une baisse de 1 élève. La moyenne par classe serait donc stable et notre école n'est pas concernée par une mesure de fermeture de classe.

Rentrée 2024	**CP**	**CE1**	**CE2**	**CM1**	**CM2**
	48	48	54	37	56

2) Projets pédagogiques.

- Ski scolaire.

L'ensemble des élèves de CE2, CM1 et CM2 a pu bénéficier des sorties au ski alpin prévues, dans des conditions satisfaisantes. Les représentants des parents remercient la municipalité pour le financement. L''équipe enseignante se joint à eux pour remercier la municipalité ainsi que les parents accompagnateurs qui ont rendu ces sorties possibles. Les élèves de CP et de CE1 débuteront leur cycle de ski de fond ce jeudi 14 mars à Chamrousse.

- Projets artistiques et culturels.

De nombreux projets artistiques et culturels voient le jour cette année, en remplacement de l'heure hebdomadaire de musique avec intervenant :

Projets	Classes concernées	Descriptif
Méli-Mômes	CP (Mme Lator et M Ribot) CE1 (Mmes Leuvrey et Ronchietto/Costa) CE2 (Mme Pasturel) CM1 (Mme Callon)	6 séances musicales hebdomadaires. Représentations à la salle polyvalente le 12 avril en fin de journée.

	CM2 (M Whitead et Mme Pauthier/Costa)	
Batucada	Toutes les classes	10 séances musicales (45 minutes) privilégiant la pratique d'instruments à percussion. Représentations le 28 juin, en extérieur ou à la salle polyvalente
Théâtre	CE1/CE2 (Mme Toutain) CM1 (Mme Gazeau)	6 séances d'1h15 Représentation prévue le 16 mai dans la salle pluri-valente.

- Après-midi déguisée.

?	*Nous aurions aimé savoir pourquoi le carnaval ne se fait pas le jour J ?*
	Regroupement avec la maternelle, qui a décidé d'attendre les beaux jours. La date prévue est le jeudi 4 avril, avec une date de repli au 11 avril en cas de mauvaise météo. Le thème sera libre, mais les accessoires devront rester à la maison.

- Projets des classes.

Les quelques exemples de projets réalisés dans les classes illustrent les actions mises en place dans le cadre du projet d'école :

Les sorties ENS se poursuivent (3 sorties par an, financement par le département pour les intervenants) pour 3 classes de l'école.		
CP	Cycle Poney	Concerne les deux classes de CP et aura lieu en fin d'année (quatre lundis de juin) au centre équestre de Vaulnaveys. Sortie à la journée : ½ journée poney, ½ journée travail (une salle est disponible). Pique-nique sur place. Une participation financière sera demandée aux familles pour compléter la participation de la coopérative scolaire.
	Liaison GS/CP	Décloisonnement des classes GS/CP pour des jeux de sociétés. Tous les élèves de GS sont venus passer un temps dans les classes de CP.
CE1	Projet bibliothèque 1 arbre dans la BD	Merci à Soizic d'avoir organisé ce projet. Ce projet a fait participer beaucoup de classes, œuvre collective (arbre, exposé au Couvent des Capucins – les enfants ont pu voir l'arbre fini et l'exposition) La coopérative scolaire finance le transport, l'intervention de plasticienne pourrait être pris en charge dans le cadre des 30 ans de la bibliothèque.
CE2	Cycle Tennis	Cycle de 5 séances de 2h à la ligue de Seyssins, avec un professeur de Tennis pour 5 ou 6 élèves. Encadrement gratuit, seul le transport est à la charge de la COOP pour moitié et familles pour l'autre moitié (15e/enfant)
CM1	Capsules temporelles	Un livret rempli par chaque enfant et un mot rempli par un camarade/ enseignant avec dessin, photo s'ils le souhaitent. Cela a été mis dans une enveloppe cachetée et sera rouverte dans 10 ans. Remerciements à la mairie pour les 3 intervenants qui ont géré ce projet.
	Gardiens de la forêt	Série documentaire que l'on peut voir sur ARTE. Projection du film à St Martin d'Uriage et intervention d'un chef « Papou » qui va parler des problèmes de sa forêt. Les enfants pourront lui poser ses questions. Un travail en sciences, en EMC suivra.

CM2	Sécurité routière	Permis piéton : Concerne tous les élèves de CE2 de l'école (Classes de Mme Pasturel et Mme Toutain). Formation organisée par la police municipale avec cours théoriques puis sortie par petits groupes dans Vaulnaveys. Finalisation : test écrit et partie pratique. Permis Vélo : Concerne tous les élèves de CM2 de l'école (Classes de Mme Pautier, M Whitead), Formation organisée par la police municipale. Test théorique sur la journée puis test pratique à l'école des « petites maisons » de Saint Martin d'Uriage. Les élèves devront apporter leur casque, mais le vélo sera fourni.

3) Suivi du parcours des élèves.

?	*Quelles mesures l'Education Nationale met-elle en place pour les enfants souffrant de troubles d'apprentissages (dys, retards dans la fluence…) ou de difficultés scolaires autre que APC ? Existe-t-il des solutions plus adaptées et individualisées ?*
	….

- Difficultés scolaires.

L'enseignant est là pour gérer les difficultés scolaires principalement. En classe on propose de la différenciation grâce aux outils pédagogiques (en adaptant le support, la quantité, la façon de restituer un travail…)

Soutien scolaire : grâce à l'APC (tous les enseignants), le pacte (avec les enseignants volontaires) d'autres points qu'en APC sont travaillés, au RASED (M. Mendez maître E intervient auprès des CP et des CE1), la psychologue Education Nationale qui vient en appui pour aider à trouver l'origine des difficultés. Cela peut être formalisé au travers d'un PPRE.

Si les difficultés persistent, il peut être nécessaire de faire des bilans auprès de spécialistes pour évaluer s'il y a des troubles.

- Troubles d'apprentissages.

Les conclusions et les préconisations de ces bilans permettent alors à l'équipe enseignante de mettre en place des aménagements permettant de soulager l'élève des conséquences des troubles. La mise en place par la famille d'un suivi en rééducation demeure dans ce cas indispensable puisque la rééducation ne fait pas partie des compétences professionnelles des enseignants. L'ensemble des aménagements mis en place peuvent être fomalisés dans un PAP à partir du CM1. Ce document est un outil de liaison entre écoles, collège, et lycée) qui permet une prise en compte rapide lors d'un changement d'établissements. Il permet également d'initier une démarche simplifiée si des aménagements doivent être envisagés pour les examens.

Si les aménagements et la rééducation ne suffisent pas, la famille peut faire appel à la MDA (aussi appelée MDPH)

- Handicap.

Le dossier est constitué par la famille pour qu'une commission évalue la situation. Parmi les éléments du dossier, l'enseignant complète une grille d'évaluation de la scolarité (Gevasco) indiquant les conséquences des difficultés de l'élève sur les apprentissages et sur sa vie à l'école. Si la commission évalue que les difficultés relèvent du champ du handicap, celle-ci peut notifier des adaptations, une aide humaine, ou une orientation si la scolarisation dans la classe n'est pas compatible avec le handicap.

4) Fonctionnement de l'école.

- Transitions quotidiennes scolaire/périscolaire.

L'organisation des liaisons entre les temps scolaires et périscolaires a été repensée en décembre 2023, pour une meilleure efficacité. Ce changement concerne l'appel au restaurant scolaire et à la garderie du soir. Les enfants de la cantine et du périscolaire sont récupérés à la porte de la classe avec des listes d'appel par les agents pour plus de sécurité (bâtiment annexe) ou l'enseignant dépose les enfants inscrits sur la liste garderie au passage (pour le bâtiment principal.)

?	*Comment est-il possible de prévenir un enfant en cas de changement exceptionnel de dernière minute (garderie/sortie au portail) ?*
	Il faut contacter les services scolaires (mail, appel) – signer une décharge pour récupérer son enfant

- Récréations.

?	*Le regroupement des CE2 pendant la récréation est-il toujours en place ?*
	Le regroupement est toujours en place. Il a lieu tous les jeudis, sur le plateau sportif. Il est difficile de faire plus car l'emploi du temps est chargé avec les différents projets ayant lieu en fin d'année. Ils sont ensemble sur le temps de midi. L'équipe pédagogique veillera à une organisation plus profitable si à l'avenir ce type de configuration se reproduisait.

- Entrevues.

?	*Afin de poursuivre le lien entre l'école et les parents, ces derniers souhaiteraient que les enseignants proposent des créneaux en cours d'année afin de les rencontrer, pour ceux qui le souhaitent (dans la continuité de ce qui est fait en maternelle) ?*
	Une telle organisation impose un temps d'entrevue limité (une dizaine de minutes maximum). L'équipe enseignante considère ce temps très court pour évoquer la scolarité d'un élève (notamment en cas de difficultés) et rappelle sa disponibilité pour recevoir chaque famille, chaque parent qui le souhaite. Un message dans le cahier de liaison suffit pour effectuer cette demande. L'équipe enseignante entend toutefois cette demande et y réfléchira pour l'année prochaine.

- Accompagnement des sorties.

?	*Afin que les parents volontaires puissent s'organiser pour accompagner les sorties, serait-il possible d'anticiper la demande et la réponse des besoins en accompagnement ?*
	L'équipe enseignante entend et comprend le besoin d'organisation et d'anticipation des accompagnateurs. Elle constate également cette année un nombre important de désistements de dernière minute et essaiera de trouver le juste équilibre temporel pour les futures demandes. Une piste de travail serait d'indiquer une date limite de retour sur les messages de demande d'accompagnement, et de préciser à quel moment le planning définitif des parents accompagnateurs sera communiqué.

- Intervention services santé

?	*« L'IREPS/CMS Vizille » sont des services municipaux de santé scolaire à Grenoble. Ils font des interventions dans les écoles, avec des sujets intéressants pour ces tranches d'âges comme : hygiène des dents (« quenottes et compagnie »), repas équilibré, sexualité (« mon corps, c'est personnel ») et autres. Pensez-vous à faire appel à eux pour d'éventuelles interventions ?*
	Notre école travaille régulièrement avec l'infirmière scolaire Sophie Bih (rattachée au CMS Vizille), pour les visites de santé scolaire (CE2), mais aussi pour des sensibilisations autour de ces sujets (notamment éducation à la sexualité en CM2). Elle intervient également auprès des classes dans la gestion de situations particulières. Il serait envisageable de la solliciter plus régulièrement, mais sa disponibilité est limitée en raison de l'étendue de ses missions et du large territoire qui la concerne. Le nombre de projets pédagogiques au sein de l'école limite également notre disponibilité.

5) Fonctionnement des services périscolaires

- Règlement des services périscolaires.

?	*Pourquoi, quand un enfant est malade, les repas de la cantine ne sont-ils pas déduits pour une journée malgré le justificatif ? Car quand cela se passe le mardi ou le vendredi, pas sûr que l'enfant soit rétabli pour les jours suivants. Sauf maladie grave, il est rare qu'une gastro dure plusieurs jours par exemple.*
	Le jour même, le repas est déjà commandé, donc il sera facturé. Si l'enfant ne revient pas, le repas du deuxième jour sera ôté de la facturation si l'absence perdure et qu'elle est justifiée par les parents auprès des services de cantine.

?	*Est-il possible d'expliquer comment justifier l'absence (certificat médical ou mail des parents) et si le remboursement se fait à partir du premier jour ou pas ?*
	Extrait du règlement intérieur : Article 3.5 Modalités de paiement : [...] En cas d'absence, les prestations seront facturées, sauf si un justificatif d'absence est fourni dans les cas suivants : - Maladie de l'enfant à partir du 2ème jour consécutif d'absence, les jours où l'enfant est inscrit et sur présentation d'un certificat médical, - Absence et non remplacement de l'enseignant (à partir du 2ème jour consécutif et sur demande écrite des parents), - Grève du personnel communal ou de l'enseignant de l'enfant, sauf si la commune met en place un service minimum d'accueil, - Voyages et sorties scolaires lorsque les repas sont fournis par les parents, - Désinscription de l'enfant pour situations familiales spécifiques (obsèques, etc.) Les justificatifs doivent impérativement être fournis avant la fin du mois. La fourniture d'un justificatif hors délai est sans effet rétroactif.

- Logiciel Issila.

?	*Des problèmes avec les inscriptions de la cantine (exemple : inscription qui se supprime alors que l'enfant est bien inscrit). Cela arrive aussi parfois avec la garderie, mais plus facile à gérer car possibilité de rectification jusqu'à 7h du matin le jour J.*
	Lorsque ça arrive, les parents doivent transmettre le nom des enfants et parents afin d'avoir un cas concret à transmettre au service Issila pour qu'ils puissent traiter le dysfonctionnement informatique. (penser à faire une capture d'écran et à l'envoyer avec un mail explicatif aux services périscolaires : periscolaire@vaulnaveys-le-haut.fr.

- Restauration scolaire.

?	*Est-ce qu'un nouveau partenaire, plus bio, plus local, serait envisagé pour les repas ?*
	Une commission cantine, impliquant la mairie et des parents délégués, a choisi le prestataire pour 3 ans +1. Le prochain prestataire sera choisi dans 2 ans après définition du cahier des charges élaboré par une commission impliquant de nouveau la mairie et les parents délégués. Il est demandé s'il sera possible de faire un compte-rendu aux parents. La mention "locale" n'étant juridiquement pas autorisée dans la rédaction du cahier des charges, seul le "label" peut être demandé ou exigé, mais le risque est que les prestataires ne répondent pas à l'appel d'offre ou que la proposition soit trop chère. *Le 11 avril, il va être organisé un repas « local et régional » afin de trouver un compromis entre bio, qualité, déchets générés, prix...Ce repas test sera évalué pour envisager une pérennisation.*

- Activités pause méridienne.

?	*Pour quelle école l'activité sportive est-elle proposée : maternelle ou élémentaire ?*
	Seulement pour l'élémentaire car le temps est limité. Il y a eu yoga pour les cp/ce1. Les plus grands sortent tard (13h35), Cécile va essayer de proposer une activité pour les grands en essayant de commencer vers 13h30 pour avoir un créneau de 20 minutes.

Plusieurs parents soulignent l'effort réalisé pour mettre en place des activités lors des temps périscolaires : yoga, activités manuelles et remercient encore les services périscolaires pour la gazette.

- Accompagnement des enfants.

?	*Est-il possible d'expliquer pourquoi il est impératif qu'un parent accompagne son enfant au périscolaire élémentaire jusqu'à la salle du matin et pas de le laisser traverser seul la cour ? Certains font référence à l'autonomie de l'enfant.*
	Au niveau de la sécurité, cela n'est pas envisageable. Il n'y a pas de garantie sur le fait que l'enfant soit arrivé jusqu'au périscolaire. Il est aussi important pour garder le lien entre les services et la famille, qu'il y ait ce contact pour une éventuelle transmission d'informations.

- Ramassage scolaire.

?	*Plus de place dans le bus le matin : qu'en est-il de la réflexion sur la ligne Sacado pour les CM ?*
	Les plus grands pourraient emprunter la ligne 23, ou alors la ligne des collégiens qui est un bus scolaire Sacado. Cela est en réflexion. Il n'est pas possible de déposer au bus son enfant s'il n'est pas inscrit. Merci aux parents de désinscrire l'enfant s'il n'utilise pas le bus afin de libérer la place pour les autres familles. Une réunion publique est prévue prochainement sur le sujet du transport scolaire.

6) <u>Utilisation et sécurité des locaux.</u>

- Stores.

?	*Où en est la réparation des stores des classes élémentaires ?*
	Les stores ont été mis en place depuis le dernier conseil d'école. Malheureusement, ils ne conviennent pas complètement car ils sont occultants et ne permettent pas de faire des courants d'air. Une réflexion est mise en place pour y remédier.

- Eclairage extérieur.

?	*Serait-il possible de réparer les lumières du parvis de l'école ?*
	En cours, cela a été demandé et transmis aux services de la mairie.

- Parking

?	*Est-il possible de faire un mot dans les cahiers des élèves afin de rappeler au bon sens des parents de bien vouloir se garer correctement sur la friche vigne (à l'entrée du parking le long des barrières, stationnement sur le milieu et espaces entre les voitures) ?*
	Il n'appartient pas aux enseignants de gérer le parking. La municipalité va relayer le message auprès des parents et effectuer une sensibilisation.

Lorine Baudoin annonce qu'un défibrillateur va prochainement être installé dans la cour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40. Le prochain conseil d'école se tiendra le mardi 18 juin 2024.

Le président,
David WHITEAD

La secrétaire,
Marie TOUTAIN

ECOLE ELEMENTAIRE
JULES BRUANT
1017 Avenue d'Uriage
38410 VAULNAVEYS LE HAUT
04 76 89 14 13
ce.0382843j@ac-grenoble.fr